

Accusé de réception en préfecture  
054-245400601-20200910-24-DE  
Date de télétransmission : 22/09/2020  
Date de réception en préfecture : 22/09/2020  
Arrondissement de  
Nancy  
Canton de Val de  
Lorraine Sud

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

**Siège : Rue des 4 éléments - Pompey**

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**Séance du 10 septembre 2020**

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **10 septembre 2020 à 20h30, à la salle de l'Ermitage à Frouard**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **4 septembre 2020**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

<b>Présents</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LEPIANKO – M. MACHADO – M. VOINSON
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME GAMEL – M. MULLET – MME PELLENZ – MME PHILIPPOT – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN – MME PANO – M. SOLDNER
<i>Faulx</i>	M. GRANDIEU – MME LEPRUN
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME GERARDIN – M. GRAFF – M. LEBOEUF – M. LEICKNER – MME MACAIGNE
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. JACQUES – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BECK – MME CLÉMENT-DILLMANN – M. DOSE – MME GUENSER – M. ROUGIEUX – M. WAGNER
<i>Malleloy</i>	M. GODEFROY – MME SALEUR
<i>Marbache</i>	MME LESAINE – M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BLASIUS
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME BOCHNAK – MME GEOFFROY – M. KUHN – M. MAUGRAS – M. TROGRIC
<i>Saizerais</i>	MME ASCHBACHER – M. LEGGERI
<b>Absents représentés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME SCHMITT à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. POTDEVIN à M. TROGRIC (Pompey)

**N°24 – DB du 10/09/2020**

**Rapporteur : M. POINT**

### **Création d'un Fab Lab au sein de FL TECH - conventions pour l'accès des usagers, l'animation et la formation**

Le tiers lieu d'innovation numérique FL TECH, situé au sein du bâtiment Delta Affaires à Pompey, a été inauguré en octobre 2018. Labellisé Espace Lorntech, il propose une palette de services à destination des acteurs économiques tant du Bassin de Pompey que des territoires voisins.

Un accompagnement personnalisé est proposé aux porteurs de projets numériques, en lien avec l'écosystème numérique lorrain et les acteurs de l'accompagnement à la création du territoire.

L'espace de coworking de 130 m<sup>2</sup> accueille à date 11 entrepreneurs ou télétravailleurs qui apprécient la modularité du lieu, la liberté d'accès et la flexibilité du contrat de prestation de service associé.

Un espace de 18m<sup>2</sup> a été réservé pour la création d'un FabLab spécialisé dans la fabrication additive. Une animation autour de cette technologie a été proposée aux industriels du territoire ; ces derniers ont exprimé leur intérêt pour la mise à disposition de machines et outils qui leur permettraient d'expérimenter, de prototyper et de partager leurs explorations au sein d'un Fab Lab. Il pourrait être envisagé également d'ouvrir cet espace à toute personne résidant sur le territoire sur des plages horaires définies.

Il vous est proposé les conditions suivantes pour la première année d'exercice qui aura valeur de test :

- Accès au Fab lab par carte, limité à une demi-journée par semaine, hors vacances scolaires,

Information des usagers et utilisateurs,  
Mise en place d'un contrat de prestation de services entre le Bassin de  
Pompey et les usagers pour l'accès au Fab lab,

- Conditions tarifaires pour les entreprises :
  - o 5 accès = 100 € HT soit 120 € TTC
  - o 15 accès = 250 € HT soit 300 € TTC
  - o 30 accès = 500 € HT soit 600 € TTC

Le Fab Lab pourra également s'ouvrir gratuitement pour des visites de groupes scolaires du territoire ou hors territoire.

Par ailleurs, le Fab Lab nécessite un encadrement des utilisateurs et une formation indispensable, préalable à toute expérimentation. Ceci pour la sécurité des utilisateurs mais aussi la fragilité des machines et outils mis à disposition.

La plupart des Fab lab, s'ils sont portés par des structures publiques, sont animés par des passionnés regroupés en association.

M. Jean-François VIZIER, un des premiers occupants de FL TECH, a été accompagné par l'équipe pour créer sa société, dénommée ESTACAD. Le Président de cette structure intervient dans le conseil en électronique, il est par ailleurs passionné par la fabrication additive.

Il vous est ainsi proposé pour la première année (octobre 2020-juin 2021), de conventionner avec la société ESTACAD pour l'animation et la formation des utilisateurs du Fab Lab de FL TECH. Une présence de 3h par semaine, hors vacances scolaires sera organisée et ce en fonction des besoins identifiés.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le contrat de prestation de service pour l'accès au Fab Lab.

**APPROUVE** la convention de partenariat avec la Société ESTACAD en annexe.

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives au dossier.

**IMPUTE** les dépenses d'animation et de formation sur la ligne ECO FLTE POLET 011 90 611.

### VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

---

Ont signé au registre tous  
les membres présents

---

Pour copie conforme,

Le Président

**Laurent TROGRIC**